



## CONSULTATION SUR INVITATION

La ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, madame Lucie Charlebois, a obtenu le mandat de diriger les travaux visant à doter le Québec d'une Politique gouvernementale de prévention en santé. À l'image de plusieurs États ayant élaboré des stratégies ou politiques nationales de santé, ce projet s'inscrit dans le mouvement international alimenté par les travaux de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au regard de l'intégration de la santé dans toutes les politiques (*Health in All Policies*). Ce projet repose sur un **engagement gouvernemental fort en faveur de la prévention**, représentant par le fait même un levier déterminant pour **améliorer la santé de la population** et **réduire les inégalités sociales de santé**.

Des décideurs, des gestionnaires et des professionnels de plusieurs ministères et organismes publics du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que du milieu de la recherche académique ont collaboré à l'élaboration d'un projet préliminaire de politique. Les mesures envisagées s'appuient sur des données probantes, issues de la littérature scientifique et de consensus d'experts.

Une consultation est réalisée dans le cadre de ces travaux, afin de recueillir des avis sur les grands éléments structurants du projet développé à ce jour. Les **objectifs** de cet exercice sont les suivants :

- Favoriser une meilleure prise en compte des préoccupations des organisations représentatives des grands secteurs d'activité et de la population, en portant une attention particulière aux groupes vulnérables et aux réalités propres à différents milieux;
- Recueillir des commentaires et des suggestions d'amélioration sur les éléments de contenus proposés;
- Identifier les principaux enjeux relatifs à la mise en œuvre de la Politique.

# Le moyen privilégié

La consultation prendra la forme de forums de discussion. Ceux-ci seront présidés par l'adjointe parlementaire de la ministre déléguée et députée de Chauveau, madame Véronyque Tremblay. Cette dernière représentera la ministre déléguée pour la durée de la période de consultation.

Sont prévues cinq journées de consultation : **Québec** 5 et 6 novembre de 8 h à 18 h **Montréal** 11, 16 et 17 novembre de 8 h à 18 h

# Le déroulement des journées

Les forums de discussion sont planifiés selon les grands secteurs d'activité couverts par le projet de Politique. Les organisations œuvrant dans un même secteur seront donc invitées à participer à la même journée de consultation, afin de faciliter les échanges autour de thématiques d'intérêt commun.

Les représentants des organisations invitées présentent à tour de rôle leur avis général sur le projet en 15 minutes. S'ensuit une période d'échange d'une durée de 15 minutes, au cours de laquelle des interventions d'un maximum de 2 minutes seront acceptées pour chaque organisation présente. Cela permettra à plusieurs groupes de prendre la parole et d'instaurer une dynamique d'échange.



# LES FONDEMENTS DU PROJET DE POLITIQUE

## La vision

Une population québécoises en santé, au sein de laquelle tous et chacun ont la capacité et les conditions pour réaliser leur plein potentiel et pour participer au développement durable de la société.

Une politique à l'avant-garde en matière de prévention, qui inspire et mobilise un ensemble de partenaires pour agir davantage en faveur de la santé, dans un souci d'équité.

## Les principes directeurs

- La prise en compte du caractère indissociable des dimensions sociale, économique et environnementale, en respect des principes de développement durable
- Des mesures efficaces qui touchent les personnes, les communautés et les environnements
- Une action adaptée aux contextes et aux besoins émanant des différents groupes de la population
- Des partenaires de la prévention qui travaillent en cohérence et en synergie au sein du gouvernement et avec des acteurs de la société provenant de divers secteurs d'activité

# Le portrait de l'état de santé de la population

### Les enjeux

- Les changements sociodémographiques, incluant les enjeux liés au vieillissement de la population et à l'immigration
- La pauvreté et les inégalités sociales de santé, notamment chez les communautés autochtones

### Les problèmes de santé évitables prioritaires

- Les problèmes d'adaptation sociale et de santé mentale
- Les maladies chroniques et les incapacités
- Les blessures
- Les maladies infectieuses

### La finalité

Agir sur un ensemble de facteurs pour améliorer l'état de santé et la qualité de vie de la population du Québec et réduire les inégalités sociales de santé



# LES ORIENTATIONS, LES OBJECTIFS ET LES MESURES / CHANTIERS PROPOSÉS

## $\mathsf{ORIENTATION}\,\mathbf{1}$ LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DES PERSONNES, DÈS LEUR PLUS JEUNE ÂGE

- > Favoriser le développement global et optimal des enfants
  - L'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance pour les enfants de milieux vulnérables sur le plan socioéconomique
  - Le soutien aux services de garde éducatifs à l'enfance pour les rendre plus bienveillants et stimulants
  - Le soutien au développement des habiletés parentales
- Faire de l'école un milieu sain et sécuritaire
  - L'accès à des occasions multiples d'être actifs, pour les jeunes d'âge scolaire
  - Le développement des compétences des jeunes d'âge scolaire afin qu'ils fassent des choix sains et éclairés, sur le plan des habitudes de vie et des comportements
- > Améliorer la capacité des personnes à prendre soin de leur santé et de celle de leurs proches
  - L'adaptation des pratiques des professionnels de la santé et des services sociaux aux besoins des personnes, en termes de connaissances et de compétences en santé
  - Le soutien des proches aidants

# ORIENTATION 2 L'AMÉNAGEMENT DE COMMUNAUTÉS ET DE TERRITOIRES SAINS ET SÉCURITAIRES

- > Améliorer la qualité de vie dans les communautés
  - La sécurité et la qualité des quartiers et voisinages, en particulier ceux qui sont vulnérables sur le plan socioéconomique
  - L'amélioration de la salubrité et de la sécurité des logements
  - L'accès à des activités et à des infrastructures favorisant un mode de vie physiquement actif
  - Le renforcement de la sécurité des déplacements des personnes
  - L'accès à des bâtiments publics sains et salubres proches des milieux de vie
  - Le soutien à l'élaboration de projets favorisant le vieillissement actif de la population
- Réduire les risques pour la santé associés à l'aménagement du territoire
  - Le soutien à l'analyse des effets probables sur la santé des projets d'aménagement territorial
  - La réduction des effets nuisibles du bruit environnemental sur la santé et la qualité de vie
  - L'amélioration de la qualité de l'air
  - La gestion optimale des risques d'origine naturelle et anthropique

# ORIENTATION 3 L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE FAVORABLES À LA SANTÉ

- Améliorer l'accès à une saine alimentation
  - L'accès physique et économique à une saine alimentation
  - L'offre de repas de bonne valeur nutritive dans les écoles de milieux vulnérables sur le plan socioéconomique
  - L'amélioration de la qualité nutritive des aliments
- Accroître la mise en place de conditions de travail favorables à la santé et à la sécurité
  - Le renforcement de la promotion de la santé en milieux de travail
  - Le soutien à l'implantation de mesures favorisant la conciliation travail / vie personnelle
- Améliorer les conditions de vie des groupes plus vulnérables
  - L'accès à des logements sociaux et communautaires
  - L'amélioration des conditions de vie dans les communautés autochtones
  - L'analyse de politiques sociales et fiscales innovantes favorisant la redistribution de la richesse



## ORIENTATION 4 LE RENFORCEMENT DE LA PRÉVENTION DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

- Assurer un déploiement optimal de l'offre de services préventifs pour la population et les groupes plus vulnérables
  - La diminution de l'attrait des produits du tabac et de l'exposition à la fumée secondaire
  - La prévention des dépendances causées par l'alcool, les drogues et les jeux de hasard et d'argent ainsi que leurs conséquences
  - La gestion intégrée de l'usage des antibiotiques en santé humaine et animale
- Rehausser les capacités professionnelles et organisationnelles au regard de la détection précoce des problèmes sociaux et de santé et de l'intervention en temps opportun
  - Le soutien et l'optimisation des pratiques des professionnels du réseau de la santé et des services sociaux en matière de prévention clinique et de dépistage
  - Le renforcement de la détection précoce et de l'intervention auprès des enfants et des jeunes vulnérables
  - Le repérage et l'intervention auprès des aînés en perte d'autonomie ou à risque de le devenir

# Questions de consultation

### **Fondements**

- 1. De façon générale, que pensez-vous de la vision, de la finalité et des objectifs du projet de Politique?
- 2. Quels seraient les principes directeurs les plus porteurs pour mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par le projet de Politique?
- 3. Quels devraient être les problèmes de santé et les déterminants de la santé sur lesquels la Politique devrait agir de façon prioritaire?

### **Orientations**

- 4. En lien avec chacune des orientations et en considérant des critères d'efficacité, de faisabilité et d'acceptabilité sociale et politique, quels sont les meilleurs moyens pour favoriser :
  - Le développement des capacités des personnes dès leur plus jeune âge?
  - L'aménagement de communautés et de territoires sains et sécuritaires?
  - L'amélioration des conditions de vie?
  - Le renforcement de la place de la prévention dans le système de santé et des services sociaux?
- 5. Quelles seraient les quelques mesures incontournables à mettre en place pour agir en faveur de la santé, dans un souci d'équité?

#### Mise en œuvre

- 6. Quelle pourrait être la contribution de votre organisation à la mise en œuvre de la Politique?
- 7. Quels sont les principaux défis potentiels liés à la mise en œuvre de la Politique et quelles actions permettraient de les surmonter?

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au projet de Politique gouvernementale de prévention en santé.

